

Jean-François Condette
*Les recteurs d'académie en France de 1808
à 1940. tome 1 : La formation d'une élite
administrative au service de l'Instruction
publique; tome 2 : Dictionnaire biographique.*

Lyon : Institut national de recherche pédagogique, 2006, 452 et 441 pages;
bibliographie.

Jean-Pierre Proulx

Voilà un ouvrage savant, méthodique, presque encyclopédique. Il compte déjà 900 pages en deux tomes et l'A. en annonce un troisième! Agrégé d'histoire, Jean-François Condette est spécialiste de l'histoire sociale et culturelle de l'enseignement à l'époque contemporaine.

L'œuvre paraîtra quelque peu déroutante pour le lecteur nord-américain trop peu familier avec les institutions françaises et ses méandres historiques et géographiques. Elle n'en est pas moins très stimulante en raison de sa perspective historique et méthodologique originale.

Les académies, instituées sous Napoléon et toujours présentes, constituent en France un rouage essentiel de la gouverne en éducation. Elles sont, sur un territoire donné, le relais du ministère de l'Éducation nationale, de la maternelle à l'université. Le recteur y représente l'autorité ministérielle. Il s'agit donc d'une fonction majeure de l'administration.

Le patient travail de Jean-François Condette—il a duré six ans—s'inscrit dans le cadre général de l'histoire de l'administration française, un domaine peu développé jusqu'à la décennie 1970–1980. L'A. prend soin du reste de situer sa recherche dans le cadre des grands travaux menés en France dans ce domaine.

L'A. a voulu traiter son sujet dans une perspective « prosographique ». C'est son originalité première. La prosographie, rappelle-t-il, consiste « à constituer la biographie collective d'un corps ou d'un groupe de personnes en établissant et en croisant

des notices individuelles » (t. 2, p. 30). Il a donc dressé la biographie des 360 titulaires de la fonction rectorale entre 1809 et 1940. Ces courtes biographies forment le second tome. Cette méthode donne lieu à une intéressante réflexion critique sur la biographie, genre décrié jusque dans les années 1980, au profit de l'histoire quantitative et des mentalités, mais réhabilitée depuis. Il écrit à ce propos : « Le nouveau biographique se fonde [...] sur un renouvellement des problématiques qui met au centre de l'analyse les rapports entre l'individu et les groupes ou les structures sociales, la question sous-jacente étant constamment celle du degré d'autonomie accordé au singulier par rapport au collectif » (t. 2, p. 25). C'est précisément le pari que relève l'A. Il s'est intéressé aux individus pour « réaliser une synthèse des caractéristiques principales du milieu rectoral sur la longue durée » (t. 2, p. 29).

Les caractéristiques des recteurs sont analysées, dans le premier tome, selon une triple perspective historique. **Sociale d'abord**, en ce que l'ouvrage cherche à savoir si, en ce qui concerne les recteurs, « la France des notables » est progressivement remplacée par « la France des talents », puis à mesurer la professionnalisation de la fonction. **Histoire politique** ensuite, puisque celle-ci est associée à l'exercice du pouvoir. Le recteur tient en effet son mandat du pouvoir central. Quelle place occupent les appuis dans sa nomination? Quels rôles jouent-ils dans les événements politiques? Où logent-ils dans cet État centralisé qu'est la France? Quelles sont les tendances dominantes : sont-ils sans plus le relais du haut vers le bas? **Histoire culturelle** enfin : l'A. examine la question sous trois angles : quel est le parcours scolaire des recteurs? Quelles sont leurs valeurs philosophiques et leurs convictions religieuses. Enfin, comment exercent-ils leurs fonctions d'animateurs de la vie culturelle? Quelles places jouent-ils dans les débats et la diffusion de la culture nationale et dans le développement de l'éducation. L'ensemble des questions étudiées illustre la richesse de l'enquête.

Le premier tome compte deux parties. La première décrit la fonction rectorale depuis Napoléon jusqu'à nos jours de même que l'évolution de l'institution. La seconde trace le portrait du groupe et des caractéristiques du milieu rectoral. La démonstration est toutefois d'une lecture aride.

La courte conclusion du premier tome fournit néanmoins des réponses précises aux questions annoncées. Ainsi, dès le Second Empire, la fonction est à 100 % comblée par des docteurs issus des filières littéraires et, progressivement, par des « normaliens ».

Sur le plan politique, les recteurs sont des hommes fiables qui partagent généralement la vision des régimes politiques successifs, fut-ce au prix d'épuration! Le pouvoir central en fait aussi ses « missionnaires ». Ils sont, écrit l'A., « en permanence des serviteurs d'une idéologie et d'un régime » (t. 2, p. 498).

La fonction rectorale connaît aussi une lente sécularisation. Si 28 % des recteurs sont des ecclésiastiques sous la Restauration, il n'en restera plus sous la Troisième République et les mentalités religieuses disparaîtront rapidement au sein de l'institution.

On assistera par ailleurs à une « démocratisation » progressive de la fonction. « La "France des talents" remplace peu à peu la "France du sang" », écrit l'A. (t. 1, p. 400). Néanmoins, les recteurs issus des familles peu aisées ne compteront jamais plus que

pour 17 % et presque deux sur cinq sont fils de fonctionnaires, dont plusieurs sont des instituteurs. « Si l'on ne peut plus guère, conclut-il, [...] parler de consanguinité sociale des élites, et si la démocratisation de l'accès à la fonction est bien réelle sur la très longue durée entre le début du XIX^e siècle et 1939, il faut reconnaître cependant que cette ouverture est très progressive et finalement très sélective » (t.1, p. 401).

Le troisième tome présentera le travail au quotidien du recteur d'académie défini déjà, dans les dernières lignes de cet ouvrage, comme « un passeur culturel qui, par la diffusion d'une certaine forme de culture savante, œuvre à l'intégration de son espace académique dans la nation » (t. 1, p. 403).

Cette belle expression de « passeur culturel » est en train de passer dans le vocabulaire usuel, même au Québec, pour décrire la fonction des enseignants. Jean-François Condette est manifestement l'un de ces passeurs puisqu'il est œuvre à la formation des enseignantes et des enseignants et que son ouvrage ouvre des perspectives méthodologiques que les historiens d'ici pourraient bien être tentés d'emprunter.